

EINVILLE au JARD

54370

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 18

Convoqué le 29 janvier 2016, le Conseil Municipal s'est réuni le 04 février 2016, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Sylvie ADANT-VIOLART, Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON , Brigitte THIRIET, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSES : Jean-Luc DONATIN (procuration à Bruno LEHMANN)

Sylvie ADANT-VIOLART a été nommée secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 14 janvier 2016**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 08 janvier 2016 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission travaux du 22 janvier 2016**

Eclairage public : horloge astronomique

Un devis de 3300 € HT, avec l'entreprise SVT FORT a été signé afin de remplacer les cellules de mises en route de l'éclairage public de la grande rue.

Suite à un problème d'insalubrité au bâtiment 2 rue des brasseries, la municipalité a décidé de reloger les locataires le temps des travaux. Elle prendra en charge la différence de loyer si besoin. Deux architectes vont être contactés pour estimer les travaux.

Afin de préparer le budget 2016, il a été listé les projets d'aménagement et de diverses acquisitions.

Cimetière : devant les demandes sur les cavurnes la commission propose de reporter le projet d'un 3^{ème} columbarium. Des travaux sont envisagés pour recréer les murs du cimetière.

- **Subvention club judo**

A l'unanimité, le conseil accorde une subvention de 350 € pour le challenge Jean ADMANT du 21 février 2016.

- **Redevance pour occupation provisoire du domaine public - GRDF**

Le conseil accepte, à l'unanimité, le montant de la redevance pour occupation provisoire du domaine public de GRDF, fixé à la somme de 0.35€/m linéaire.

- **Ouverture de crédits 2016 – remboursements caution**

Il convient d'ouvrir des crédits 2016 pour les dépôts de garantie (encaissements et remboursements) : Article 165 en dépenses : 3 500 € / article 165 en recettes : 3 500 €

- **Désignation du notaire : vente presbytère**

Concernant la vente du presbytère, le maire propose de retenir Maître Bruno MATHIEU, pour nous donner une estimation de la valeur du bien, afin de comparer avec le montant donné par les services du Domaine.

- **Autorisation vente mitoyenneté mur DREISTADT/COMMUNE (anciennement BRUANT) et désignation du notaire**

Monsieur DREISTADT nous signale des infiltrations sur la mitoyenneté du mur Place de la Fontaine. Il propose de nous racheter cette mitoyenneté afin de palier à ces infiltrations, par une isolation extérieure ce qui engendre de vendre également une platebande de 20 cm.

Le conseil accepte, à l'unanimité, cette proposition et retient Maître Bruno MATHIEU pour finaliser cette transaction. Les frais de notaire et d'arpentage seront à la charge de l'acheteur.

- **Informations diverses**

- Le maire a reçu la lettre de démission du poste de conseillère municipale de Madame Emmanuelle GUERRE pour des raisons personnelles.

- La Préfecture nous informe des dates officielles de quêtes sur la voie publique pour l'année 2016.

- Suite au nouveau regroupement scolaire, le contrat avec la société de nettoyage HYDRA sera résilié à échéance, afin de conserver le personnel en place venant des écoles ayant rejoint notre RPI.

- Comme chaque année, la commune participera à l'achat de coupes pour les tournois de futsal organisés par l'AFE.

- Le Conseil Départemental engage une grande enquête auprès de la population du 25 janvier au 29 février 2016, sur l'accessibilité de services publics. Cette enquête est basée sur un questionnaire accessible en ligne sur les sites (www.meurthe-et-moselle.fr) et (www.meurthe-et-moselle.gouv.fr).

- L'Amicale des Donneurs de Sang nous fait part des résultats de la collecte du 27 janvier : 71 prélevés dont 2 nouveaux donneurs.

- Monsieur VARIN et Madame PAILLARD nous informe que l'accord du Conseil Départemental de nous attribuer deux subventions : 2500 € pour arasement de la route de Bauzumont, et 4560 € pour l'aménagement de la ruelle sous la ville.

- Suite au projet de vidéo surveillance sur notre commune, la Gendarmerie nous informe que les subventions pourraient être à hauteur de 40 %. D'autre part, la Gendarmerie rappelle le bien fondé des alarmes individuelles et informe de deux applications Smartphone très utiles :

STOP CAMBRIOLAGE / CAMBRIO-LISTE

- Il est rappelé la réunion publique du 4 mars prochain à 18h30 à la salle Mirabelle, concernant les aléas miniers.

- Pour favoriser le bien vivre ensemble dans notre commune, il est rappelé que chaque propriétaire de chien doit ramasser les excréments de leur animal. **Pour rappel, des canisacs sont distribués en mairie.**

Le secrétariat de mairie est ouvert :

<u>Lundi</u>	de 16 h 00 à 18 h 00
<u>Mardi</u>	de 10 h 00 à 12 h 00
<u>Mercredi</u>	de 16 h 00 à 18 h 00
<u>Jeudi</u>	de 10 h 00 à 12 h 00
<u>Vendredi</u>	de 16 h 00 à 19 h 00

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 10 mars 2016 à 20 heures